

NOTE DE SERVICE

N° 07-029-V37 du 2 juillet 2007

NOR : BUD R 07 00029 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

STAGE DE PRÉPARATION AU CONCOURS INTERNE POUR L'EMPLOI D'INSPECTEUR
STAGIAIRE DU TRÉSOR PUBLIC DE 2008

ANALYSE

Date d'application : 02/07/2007

MOTS-CLÉS

FORMATION ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ; CONCOURS ;
PRÉPARATION ; STAGE ; INSPECTEUR STAGIAIRE DU TRÉSOR PUBLIC

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Note de service n° 06-030-V37 du 30 mai 2006

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

| CCCE | RGP | TPG | DOM | TGAP | TGE | TGCST | RF | T | COM | CSOM | CSE | EP |
|------|-----|-----|-----|------|-----|-------|----|---|-----|------|-----|----|
| | | | | | | | | | | | | |

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

2^{ème} Sous-direction - Bureau ENT

SOMMAIRE

| | |
|---|----------|
| 1. CONDITIONS REQUISES POUR PARTICIPER AU STAGE DE RÉVISION ET DE MÉTHODE AUX ÉPREUVES ÉCRITES | 3 |
| 1.1. Conditions statutaires | 3 |
| 1.2. Conditions d'assiduité et d'application à la préparation à distance | 3 |
| 2. MODALITÉS D'ORGANISATION DU STAGE DE RÉVISION ET DE MÉTHODE AUX ÉPREUVES ÉCRITES | 4 |
| 2.1. Contenu de l'enseignement..... | 4 |
| 2.2. Calendrier du stage..... | 4 |
| 2.3. Lieu de déroulement du stage..... | 4 |
| 3. MODALITÉS D'INSCRIPTION AU STAGE DE RÉVISION ET DE MÉTHODE AUX ÉPREUVES ÉCRITES | 4 |
| 4. INFORMATION SUR LE DÉROULEMENT DU STAGE DE RÉVISION ET DE MÉTHODE AUX ÉPREUVES ORALES | 4 |

LISTE DES ANNEXES

| | |
|--|---|
| ANNEXE : Demande de participation au stage de révision et de méthode aux épreuves écrites du concours interne pour l'emploi d'inspecteur stagiaire du Trésor public de 2008 | 6 |
|--|---|

La direction générale de la Comptabilité publique va organiser, comme les années précédentes, un stage de révision et de méthode aux épreuves écrites à plein temps au profit des agents de la catégorie B ou supérieure des services du Trésor public, candidats au concours interne pour l'emploi d'inspecteur stagiaire du Trésor public de 2008.

1. CONDITIONS REQUISES POUR PARTICIPER AU STAGE DE RÉVISION ET DE MÉTHODE AUX ÉPREUVES ÉCRITES

Les agents qui désirent participer au stage de révision et de méthode aux épreuves écrites doivent tout d'abord satisfaire aux conditions pour concourir au prochain concours interne d'inspecteur du Trésor public de 2008. Ils doivent ensuite avoir suivi avec assiduité et application la préparation à distance. Ces conditions sont cumulatives.

Par ailleurs, les contrôleurs stagiaires en formation initiale à l'École Nationale du Trésor public (ENT), établissement de Lyon du 1^{er} mars au 24 juillet 2007, ne sont pas autorisés à participer au stage de révision faisant l'objet de la présente note.

1.1. CONDITIONS STATUTAIRES

Les candidats au concours interne d'inspecteur stagiaire du Trésor public doivent remplir les conditions fixées par le statut particulier des personnels de la catégorie A du Trésor public (cf. décret n° 95-869 du 2 août 1995 modifié et publié au journal officiel du 3 août 1995).

Le stage est ouvert aux agents des services du Trésor public de catégorie B ou d'un niveau supérieur qui comptent au 1^{er} janvier 2008, au moins quatre ans de services publics effectifs et qui sont inscrits à la préparation au concours de 2008. Le temps effectivement accompli au titre du service national vient, le cas échéant, en déduction de ces quatre ans.

En cas d'interrogation sur des *situations complexes* qui n'auraient pas été examinées au moment de l'inscription à la préparation, les documents correspondants, visés et signés par le chef du service des ressources humaines seront transmis par télécopie (03.20.62.82.79) au Centre National de Gestion des Concours (CNGC), pour décision.

1.2. CONDITIONS D'ASSIDUITÉ ET D'APPLICATION À LA PRÉPARATION À DISTANCE

En application de la note de service n° 06-043-V37 du 9 octobre 2006, les candidats seront sélectionnés au stage de révision et de méthode aux épreuves écrites :

- d'une part, en fonction de l'assiduité et de l'application qu'ils auront apportées à la préparation à distance et au galop d'essai ;
- d'autre part, en fonction de la moyenne des notes obtenues au galop d'essai organisé les 11 et 12 juin 2007.

En principe, le bénéfice de cette facilité n'est ouvert qu'une seule fois.

Toutefois, les agents déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites du précédent concours interne d'inspecteur du Trésor public peuvent être admis, à titre exceptionnel, et *sous réserve de places disponibles*, à suivre le stage une seconde fois, de façon consécutive. Ils seront sélectionnés en fonction de leur assiduité à la préparation, enregistrée dès les résultats du jury d'admission, et de la moyenne des notes obtenues au galop d'essai.

De même, les candidats ayant déjà bénéficié d'un stage de révision aux épreuves écrites il y a plus de dix ans sont autorisés à renouveler leur demande. Celle-ci sera examinée dans les mêmes conditions qu'au 1^{er} alinéa du présent paragraphe.

2. MODALITÉS D'ORGANISATION DU STAGE DE RÉVISION ET DE MÉTHODE AUX ÉPREUVES ÉCRITES

2.1. CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

Au cours de ce stage, dont les travaux sont essentiellement consacrés à une révision accélérée des matières inscrites au programme, les participants reçoivent tous les conseils de méthode pour tirer le maximum de profit des études entreprises au cours de la préparation à distance. Ils bénéficient également durant la période de stage, d'exercices d'entraînement portant sur l'ensemble des épreuves écrites.

2.2. CALENDRIER DU STAGE

Le stage de révision et de méthode aux épreuves écrites d'admissibilité sera organisé du 22 octobre au 21 décembre 2007.

2.3. LIEU DE DÉROULEMENT DU STAGE

Il sera assuré par l'École Nationale du Trésor public et se déroulera dans ses locaux, sur les sites de Noisy-le-Grand et de Noisiel.

3. MODALITÉS D'INSCRIPTION AU STAGE DE RÉVISION ET DE MÉTHODE AUX ÉPREUVES ÉCRITES

Les candidats devront adresser leur demande de participation au stage de révision et de méthode aux épreuves écrites, conforme au modèle annexé, pour le *10 août 2007 au plus tard* par la voie hiérarchique, à l'ENT "Service des préparations aux concours" – Christian BILLY 37-39, Grande allée du 12 février 1934 - BP 300 - NOISIEL - 77442 MARNE LA VALLÉE CEDEX 2.

4. INFORMATION SUR LE DÉROULEMENT DU STAGE DE RÉVISION ET DE MÉTHODE AUX ÉPREUVES ORALES

Un stage de révision et de méthode exclusivement consacré à la préparation aux épreuves orales, se déroulera après les résultats d'admissibilité. Il sera ouvert à *tous les candidats admissibles du Trésor public*.

L'attention des Trésoriers-payeurs généraux est appelée sur le fait que *la date limite de réception des inscriptions doit être impérativement respectée*. Aussi leur est-il demandé de prendre toutes dispositions pour que les agents placés sous leur autorité puissent prendre connaissance de la présente note dans les meilleurs délais.

Le résultat de cette sélection sera communiqué, mi-septembre 2007, sur le site dédié à la préparation au concours interne d'inspecteur du Trésor public (portail "Les femmes et les hommes" / espace "Les préparations aux concours").

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique

L'INSPECTEUR DES FINANCES
EN CHARGE DE LA SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

PHILIPPE MAREINE

ANNEXE : Demande de participation au stage de révision et de méthode aux épreuves écrites du concours interne pour l'emploi d'inspecteur stagiaire du Trésor public de 2008

**DEMANDE DE PARTICIPATION AU STAGE DE RÉVISION ET DE MÉTHODE
AUX ÉPREUVES ÉCRITES DU CONCOURS INTERNE POUR L'EMPLOI
D'INSPECTEUR STAGIAIRE DU TRÉSOR PUBLIC DE 2008**

(la présente demande ne vaut pas inscription aux épreuves du concours)

N° d'inscription à la préparation : _ _ _ _ _

NOM :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :

Grade :

Échelon :

Codique du poste d'affectation : _ _ _ _ _

Date d'entrée dans l'administration¹ : _ _ _ _ _

Durée des services accomplis depuis votre entrée dans l'administration jusqu'au 1^{er} janvier de l'année du concours :

Durée du service militaire obligatoire :

J'atteste ne jamais avoir participé au stage de révision au concours interne d'inspecteur stagiaire du Trésor public.

J'atteste avoir déjà bénéficié du stage de révision au concours interne d'inspecteur stagiaire du Trésor public en : [précisez l' (ou les) année(s)].

J'ai été admissible au concours interne 2007² Je n'ai pas été admissible au concours 2007²

Préciser les options choisies aux épreuves n° 2 et n° 3 d'admissibilité :

Droit ou Comptabilité générale et Note de synthèse ou Informatique

À, le

(signature du candidat)

Visa du supérieur hiérarchique direct (chef de poste, chef de service, ...).

À, le

(cachet et signature)

Le Trésorier-payeur général certifie que l'intéressé(e) remplit les conditions statutaires pour se présenter au concours interne d'inspecteur stagiaire du Trésor public de 2008.

À, le

(cachet et signature)

L'attention des candidats est appelée sur le fait que toute demande de participation non conforme à ce modèle et qui ne comportera pas les signatures requises sera rejetée.

**NB : ce bulletin doit être complété et remis au service des ressources humaines pour transmission à l'ENT, service des préparations aux concours (à l'attention de Christian BILLY)
37-39, grande allée du 12 février 1934 - BP 300 - Noisiel - 77442 Marne la Vallée Cedex 2
au plus tard le 10 août 2007.**

¹ Un état des services sera joint à la demande lorsque le candidat sollicitera la prise en compte au titre de l'ancienneté requise, de services accomplis avant son entrée dans les services du Trésor public ou dans la fonction publique.

² Il est demandé aux trésoreries générales de vérifier avec soin les indications portées sur cette ligne par les agents.

ISSN : 0984 9114